

Procès-verbal de la réunion du CM du 04 avril 2024

Date de convocation : le 21 mars 2024

Membres du Conseil municipal			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
12	10	1	11

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 20 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Patrick Baudy, Maire de Renac. La séance a été publique.

Présents : M. Patrick **Baudy** - Mme Soizic **Strouble** - Mme Anne **Patault** - M. André **Chevalier** - M. Damien **Guillas** - M. Philippe **Dardy** - Mme Clarisse **Frangeul**- Mme Sylvie **Morisseau** – M. Joël **Robert** - M. Yves **Sorin**

Absents : Mme Cécile **Trotel** – M. Kenny **Mesnil**

Pouvoir : Mme Cécile Trotel à M. Damien Guillas

Secrétaire de séance : M. Yves Sorin

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h

D2024-021 Vote des subventions aux associations 2024

Suite à l'étude des dossiers déposés par les associations, M. Damien Guillas, Adjoint, fait part des subventions proposées par la Commission Sports/loisirs/Culture, votées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Associations		Subventions 2024
Hermine de Renac : foot	2600	3 100
Hermine de Renac : Multisport	500	
Entre Palis et Mégalithes- Trail		600
FAR - Foyer Animation Renacois		1 000
APEL-OGEC		500
OTS- Office territorial Sportif		100
Chasse du Bourg		500
AFN-CATM - Citoyens de la Paix		350
Compagnie La Gamine- Théâtre		500
Tradi woogie		500
Restos du cœur		500
Secours populaire		100
Secours catholique		100
TOTAL		7 850 €

D2024-022 : Subvention pour voyage scolaire

Le Conseil municipal valide les demandes de subvention pour voyage scolaire comme suit :

- La subvention pour voyage scolaire est accordée aux enfants et jeunes domiciliés à Renac.
- La subvention communale pour sorties scolaires pédagogiques, linguistiques ou voyages d'études, sera versée directement à l'établissement scolaire qui en fait la demande, sur présentation d'un justificatif indiquant les objectifs, le lieu, la durée (d'une nuitée minimum) et le coût du séjour par enfant, ainsi que la liste des jeunes renacois et renacoises concernés.
- La subvention ne pourra excéder 20% du coût du voyage avec un montant maximum de 50 € par an et par enfant des établissements scolaires du primaire et du secondaire, publics et privés.

D2024-023 : Budget communal - vote du compte de gestion 2023

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le compte de gestion de la Commune pour l'exercice 2023 établi par le Trésorier et que ce dernier n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	Résultat de Clôture 2022	Part affecté à l'investissement de l'exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	388 273.03 €		1 325.98 €	389 599.01 €
Fonctionnement	162 683.57 €	102 683.57 €	214 582.06 €	274 582.06 €
Total	550 956.60 €	102 683.57 €	215 908.04 €	664 181.07 €

D2024-024 : Budget annexe Lotissement des Chaffauds : vote du compte de gestion 2023

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le compte de gestion de la Commune pour l'exercice 2023 établi par le Trésorier et que ce dernier n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Budget annexe	Résultat de Clôture 2022	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	- 81 648.36 €	- 18 825.24 €	- 100 473.60 €
Fonctionnement	63 143.62 €	10 149.92 €	73 293.54 €
Total	- 18 504.74 €	- 8 675.32 €	- 27 180.06 €

D2024-025 : Vote du compte administratif - Budget communal 2023 :

M. Patrick BAUDY, Maire, a quitté la salle pour laisser la présidence à M. Joël ROBERT pour le vote du compte administratif 2023.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2023 du budget de la Commune idem au compte de gestion.

D2024-026: Vote du compte administratif - Budget annexe 2023 :

M. Patrick BAUDY, Maire, a quitté la salle pour laisser la présidence à M. Joël ROBERT pour le vote du compte administratif 2023

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2023 du budget annexe du Lotissement des Chaffauds idem au compte de gestion.

D2024-027 : Affectation du résultat 2023

Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat 2023 comme suit :

- Affectation du résultat (compte 1068) en investissement : **204 582.06 €**
- Résultat reporté en fonctionnement (compte 002) : **70 000.00 €**

D2024-028 :Vote des taux d'imposition 2024.

Le Conseil municipal décide d'augmenter les taux des taxes directes locales 2024 de 1.5 %

	2023	Augmentation	2024
Taxe Foncière Bâti	40.37 %	+ 1.5 %	40.97 %
Taxe Foncière Non Bâti	49.79 %	+ 1.5 %	50.53 %
Taxe Habitation	15.68 %	+ 1.5 %	15.91 %

D2024-029 : Budget communal – vote du budget 2024

Le Conseil municipal vote le budget communal 2024 comme suit :

<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Vote du BP 2024</i>
Dépenses	267 004.03 €
Recettes	267 004.03 €
<i>Section d'investissement</i>	<i>Vote du BP 2024</i>
Dépenses	263 561.97 €
Recettes	263 561.97 €

D2024-030: Budget annexe du Lotissement des Chaffauds – vote du budget 2024

Le Conseil municipal adopte le budget annexe du Lotissement des Chaffauds 2024 comme suit :

<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Vote du BP 2024</i>
Dépenses	1 016 570.03 €
Recettes	1 016 570.03 €
<i>Section d'investissement</i>	<i>Vote du BP 2024</i>
Dépenses	1 133 878.70 €
Recettes	1 133 878.70 €

D2024-031 : Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat de REDON Agglomération arrêté en date du 19 février 2024.

Après avoir pris connaissance du projet, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet de PLH 2024-2030 de Redon Agglomération et décide d'engager la commune à mettre en œuvre les moyens nécessaires relevant de ses compétences pour la réalisation du PLH 2024-2030.

D2024-032 : Vente des foins 2024

Le conseil municipal procédera à la vente des foins le **Samedi 15 Juin 2024 à 15 heures** sur la prairie de Biorel aux mêmes conditions que 2023. La commission chargée de la vente des foins par adjudication aux enchères publiques sera présidée par Monsieur le Maire et elle sera composée de deux autres membres du conseil municipal :

- M. André CHEVALIER
- M. Joël ROBERT

Informations diverses

Monsieur le Maire rappelle quelques dates à venir :

- Mardi 9 avril : Réunion du groupement photovoltaïque du Canut à l'Oust
- Mardi 9 avril : Réunion ZAER
- Samedi 4 mai : Cérémonie de la Libération de Renac
- Mercredi 5 juin : Relais du Souvenir aux Monuments aux Morts
- Dimanche 9 juin : Elections Européennes
- Samedi 29 juin : Inauguration de l'Alliance touristique

Monsieur le Maire informe que le club de volley-ball de Pipriac envisage a pour projet une entente avec plusieurs communes pour proposer du volley pour toutes les tranches d'âge. Les élus se montrent favorables à la mise à disposition de la salle des sports pour un créneau.

Monsieur Damien Guillas informe de la préparation d'une convention avec un partenaire privé pour la location des vélos électriques dans le cadre de l'alliance touristique.

Monsieur le Maire informe de la nécessité de démolir la cheminée de la Maison Madeleine pour raison de sécurité.

Madame Soizic Strouble fait part de l'opération argent de poche la 1^{ère} semaine des vacances de printemps.

Le Maire
Patrick Baudy



Le secrétaire de séance
Yves Sorin

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Sorin', is written over a faint horizontal line.